



# ALBERTA

## Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

L'emploi dans le secteur de la construction en Alberta est à la baisse après plus d'une décennie de croissance extraordinaire. Le ralentissement fait suite à une réduction de l'activité dans le secteur de l'habitation, qui a amorcé un déclin cyclique en 2008. Des annulations et des retards visant d'importants projets non résidentiels ont été annoncés depuis la fin de 2008, et les marchés du travail de la construction seront généralement plus faibles en 2009.

Les difficultés des années antérieures liées au recrutement seront remplacées par la réduction des heures de travail, les mises à pied et l'établissement de nouveaux calendriers pour les projets. Il y aura une chute marquée de la main-d'œuvre disponible sur les marchés locaux, qui perdront des travailleurs temporaires étrangers et des gens de métier en provenance d'autres provinces. Les pertes d'emploi se poursuivront jusqu'en 2012, et elles passeront des métiers de la construction résidentielle, qui sont touchés actuellement, à la main-d'œuvre qualifiée du secteur non résidentiel par suite de l'annulation ou du report de nouveaux projets d'une valeur de plus de 200 milliards de dollars par le secteur pétrolier.

Les métiers et les professions qui seront les plus touchés par le cycle décroissant de 2009 à 2012 sont les suivants :

- charpentiers-menuisiers
- directeurs de la construction
- grutiers
- électriciens
- monteurs de charpentes métalliques
- tuyauteurs
- tôliers
- soudeurs

On prévoit que la récession s'estompera en 2010, que les prix des produits de base seront à la hausse en 2011 et que des projets énergétiques d'envergure redémarreront en 2013. La construction résidentielle reprendra de la vigueur en 2012, et les recruteurs tenteront de réembaucher les travailleurs perdus lorsque les projets de construction non résidentielle reprendront en 2013.

En raison de ces retards attribuables à la récession en Alberta, les recruteurs locaux devront livrer concurrence à ceux d'autres provinces (p. ex., la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec), où les projets d'infrastructure et autres se poursuivent pendant la récession. Bien que l'Alberta réussisse à retenir certains métiers grâce à des projets d'infrastructures gouvernementales et de construction institutionnelle, le cycle baissier touchera gravement les secteurs de la construction résidentielle et commerciale de 2009 à 2011, et de nombreux travailleurs compétents, soit des gens de métiers, des contremaîtres et des directeurs, quitteront le secteur et la province.

Plus tard dans la période de prévision, l'emploi se raffermira dans les métiers de la construction résidentielle et non résidentielle et, en 2016, les niveaux d'emploi dépasseront ceux de 2008. Essentiellement, la récession entraînera un report de deux à trois ans des projets de construction et une érosion de la main-d'œuvre. Lorsque le recrutement reprendra dans le secteur, le profil d'âge des travailleurs augmentera, et les départs à la retraite resserreront les marchés et limiteront la capacité du secteur à la fin de la période.

En Alberta, environ 22 000 travailleurs de la construction devraient prendre leur retraite entre 2009 et 2017. Mis à part les départs à la retraite, il faudra également 8 000 nouveaux travailleurs de plus pour répondre aux besoins imputables à la hausse prévue des activités de construction plus tard dans la période de prévision par suite du raffermissement de l'ensemble de l'économie et de la hausse des investissements importants dans les sables bitumineux à compter de 2014.

Le tableau au verso présente les cotes d'équilibre des marchés pour les métiers et professions en Alberta.

Au cours des années à venir, les mesures sectorielles et gouvernementales de soutien déjà mises en place pour le secteur de la construction devront être maintenues. Ce soutien est essentiel pour que le secteur soit en mesure de relever les défis liés à la volatilité des marchés, à la mobilité accrue, au remplacement des travailleurs qualifiés qui partent à la retraite et à l'amélioration des compétences.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS POUR LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS EN ALBERTA

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chaudronniers	5	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	3	2	2	3	3	3	4	3	3
Charpentiers-menuisiers	3	3	2	2	3	4	4	4	3	3
Finisseurs de béton	4	3	2	2	2	2	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	2	2	3	3	4	4	3	3
Directeurs de la construction	3	3	3	2	2	3	4	4	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	3	2	2	2	3	3	3	3	4
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Grutiers	4	2	3	3	2	2	4	4	4	4
Foreurs et dynamiteurs – chantiers de construction	3	2	4	3	2	2	4	4	4	3
Électriciens (y compris industriels et de réseaux électriques)	4	3	2	3	2	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Monteurs d'installations au gaz	3	3	3	3	2	3	4	4	3	3
Vitriers	5	4	3	2	2	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	4	3	2	2	3	3	3	3	4
Mécaniciens d'équipement lourd	5	4	3	2	2	3	3	3	3	3
Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	3	2	2	2	2	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	4	3	2	3	2	2	3	4	4	4
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	2	3	3	2	2	3	3	4	4
Peintres et décorateurs	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	3	2	2	2	3	4	4	3	3
Plombiers	4	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	5	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Constructeurs de résidences et rénovateurs	3	4	2	2	3	3	4	4	4	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	2	2	2	2	2	3	4	4	4
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	5	3	3	4	3	2	4	4	4	4
Carreleurs	4	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	2	2	3	3	4	3	3
Conducteurs de camion	4	4	3	2	2	3	4	4	4	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	3	3	3	2	2	4	4	4	4

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : [www.prévisionsconstruction.ca](http://www.prévisionsconstruction.ca). Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Construire l'avenir, Évaluation du marché du travail de la construction en Alberta de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse [www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org) plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

**Conseil sectoriel de la construction**  
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150  
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9  
 Tél. : 613-569-5552  
 Téléc. : 613-569-1220  
[info@csc-ca.org](mailto:info@csc-ca.org)

Avril 2009